

Fonds canadien à revenu fixe Co-operators
Bref aperçu

Date de création du fonds :	3 février 2003
Valeur totale au 31 décembre 2020 :	257 117 000 \$
Valeur liquidative par part :	196,49 \$
Nombre de parts en circulation :	1 944 368
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,67 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2020 :	182,12 %
Placement minimal :	25 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations et des débetures de sociétés qui respectent sa vision de l'investissement durable.

Dix principaux placements

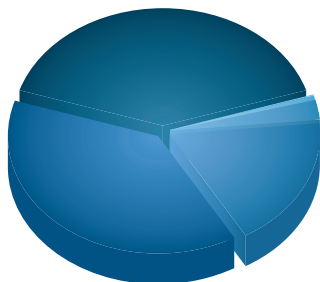
Province de l'Ontario, 1,35 %, 2 décembre 2030	7,61 %
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 1 décembre 2051	6,85 %
Province de l'Ontario, 6,20 %, 2 juin 2031	6,34 %
Hydro-Québec, 6,00 %, 15 février 2040	5,64 %
Fiducie du Canada pour l'habitation, 1,75 %, 15 juin 2022	4,88 %
Fiducie du Canada pour l'habitation, 1,95 %, 15 décembre 2025	4,15 %
Province de l'Ontario, 4,60 %, 2 juin 2039	3,89 %
Province de l'Ontario, 2,25 %, 18 mai 2022	2,41 %
Banque Toronto-Dominion, 2,62 %, 22 décembre 2021	1,99 %
Financement-Québec, 5,25 %, 1 juin 2034	1,80 %

Les 10 principaux placements représentent 45,56 % du fonds.

Nombre total de placements : 161

Répartition des placements

31 décembre 2020



- Obligations de sociétés canadiennes 40,24 %
- Obligations de provinces canadiennes 38,32 %
- Obligations fédérales canadiennes 18,05 %
- Obligations de municipalités canadiennes 2,66 %
- Obligations de sociétés étrangères 0,57 %
- Liquidités et autres actifs nets 0,16 %

Quel a été le rendement du fonds?

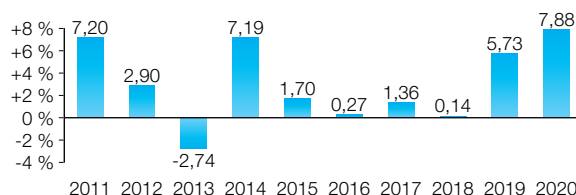
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 357,74 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 3,11 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 années au cours desquelles la valeur a diminué.


Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.


Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice explicative et au contrat.

Fonds canadien à revenu fixe Co-operators

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen ou long terme qui recherchent des titres à revenu fixe pouvant procurer des revenus d'intérêt. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer de petites fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat

Frais prélevés au rachat

Ce que vous payez

Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :

Moins de 2 ans	4,5 %
De 2 à 3 ans	4 %
De 3 à 4 ans	3,5 %
De 4 à 5 ans	3 %
De 5 à 6 ans	2,5 %
6 ans et plus	0 %

Comment ça fonctionne?

Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.

Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %.

Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés.

Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.

Sans frais d'acquisition

Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)

Frais prélevés au rachat 1,67 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.

Frais de transfert entre fonds Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
 1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Fonds du marché monétaire Co-operators
Bref aperçu

Date de création du fonds :	3 février 2003
Valeur totale au 31 décembre 2020 :	44 264 000 \$
Valeur liquidative par part :	125,57 \$
Nombre de parts en circulation :	417 019
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,84 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2020 :	442,27 %
Placement minimal :	25 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des placements canadiens à court terme du gouvernement du Canada, des provinces ou de sociétés canadiennes de grande qualité qui respectent sa vision de l'investissement durable.

Dix principaux placements

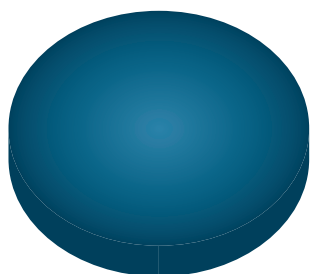
Bons du Trésor du Canada, 7 octobre 2021	12,13 %
Bons du Trésor du Canada, 10 novembre 2021	7,53 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce, billet à escompte, 23 avril 2021	6,77 %
Bons du Trésor du Canada, 14 octobre 2021	6,76 %
Canadian Master Trust, billet à escompte, 15 mars 2021	6,76 %
Banque Toronto-Dominion, billet à escompte, 16 février 2021	5,64 %
Plaza Trust, billet à escompte, 9 février 2021	5,07 %
Storm King Trust, billet à escompte, 28 juin 2021	4,51 %
Banque de Nouvelle-Écosse, billet à escompte, 5 mars 2021	3,83 %
Sure Trust, billet à escompte, 18 mars 2021	3,38 %

Les 10 principaux placements représentent 62,38 % du fonds.

Nombre total de placements : 26

Répartition des placements

31 décembre 2020



■ Trésorerie et titres à court terme 100,00 %

Quel a été le rendement du fonds?

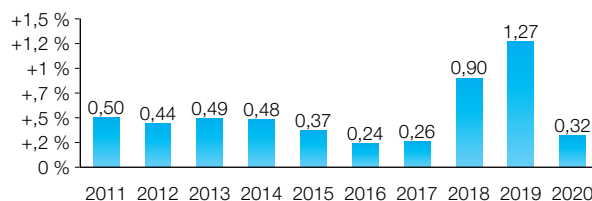
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 054,00 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 0,53 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 10 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 0 années au cours desquelles la valeur a diminué.


Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.


Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice explicative et au contrat.

Fonds du marché monétaire Co-operators

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à court ou moyen terme qui recherchent des revenus d'intérêt et une grande liquidité. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer de petites fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat

Frais prélevés au rachat

Ce que vous payez

Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :

Moins de 2 ans	4,5 %
De 2 à 3 ans	4 %
De 3 à 4 ans	3,5 %
De 4 à 5 ans	3 %
De 5 à 6 ans	2,5 %
6 ans et plus	0 %

Comment ça fonctionne?

Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.

Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %.

Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés.

Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.

Sans frais d'acquisition

Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)

Frais prélevés au rachat 0,84 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.

Frais de transfert entre fonds Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
 1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Fonds équilibré dynamique Co-operators
Bref aperçu

Date de création du fonds :	3 février 2003
Valeur totale au 31 décembre 2020 :	16 895 000 \$
Valeur liquidative par part :	275,18 \$
Nombre de parts en circulation :	61 693
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,05 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2020 :	100,54 %
Placement minimal :	25 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Co-operators Compagnie d'assurance-vie

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations, des débiteures et des actions de moyennes et grandes sociétés canadiennes et américaines, qui respectent la vision de l'investissement durable du fonds.

Dix principaux placements

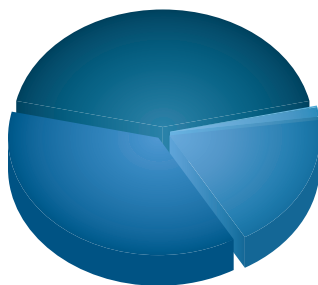
Fonds canadien à revenu fixe Co-operators	37,18 %
Fonds d'actions canadiennes Co-operators	35,77 %
Fonds d'actions américaines Co-operators	19,06 %
Fonds des ressources canadiennes Co-operators	7,99 %

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 4

Répartition des placements

31 décembre 2020



- Actions canadiennes 42,88 %
- Titres canadiens à revenu fixe 36,91 %
- Actions américaines 18,75 %
- Liquidités et autres actifs nets 1,25 %
- Titres étrangers à revenu fixe 0,21 %

Quel a été le rendement du fonds?

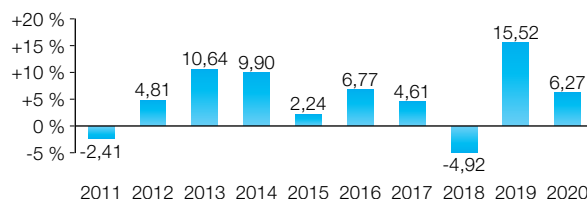
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 657,71 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 5,18 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.


Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.


Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice explicative et au contrat.

Fonds équilibré dynamique Co-operators

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen ou long terme qui recherchent la croissance et les revenus grâce à une combinaison d'actions et de titres à revenu fixe. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat

Frais prélevés au rachat

Ce que vous payez

Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :

Moins de 2 ans	4,5 %
De 2 à 3 ans	4 %
De 3 à 4 ans	3,5 %
De 4 à 5 ans	3 %
De 5 à 6 ans	2,5 %
6 ans et plus	0 %

Comment ça fonctionne?

Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.

Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %.

Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés.

Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.

Sans frais d'acquisition

Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)

Frais prélevés au rachat 2,05 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.

Frais de transfert entre fonds Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
 1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Fonds équilibré Co-operators
Bref aperçu

Date de création du fonds :	3 février 2003
Valeur totale au 31 décembre 2020 :	142 039 000 \$
Valeur liquidative par part :	264,10 \$
Nombre de parts en circulation :	477 947
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,22 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2020 :	95,45 %
Placement minimal :	25 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations, des débetures et des actions de moyennes et grandes sociétés canadiennes et américaines, qui respectent la vision de l'investissement durable du fonds.

Dix principaux placements

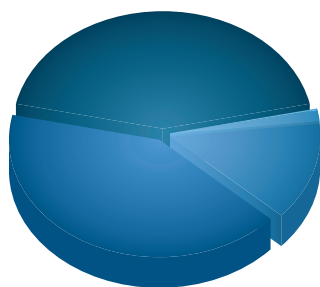
Fonds commun Addenda actions – États-Unis	13,47 %
Banque Toronto-Dominion	2,89 %
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 1 décembre 2051	2,75 %
Brookfield Asset Management Inc.	2,72 %
Hydro-Québec, 6,00 %, 15 février 2040	2,71 %
Province de l'Ontario, 6,20 %, 2 juin 2031	2,69 %
Province de l'Ontario, 1,35 %, 2 décembre 2030	2,61 %
Banque Royale du Canada	2,58 %
Banque de Nouvelle-Écosse	2,17 %
Shopify Inc.	2,15 %

Les 10 principaux placements représentent 36,74 % du fonds.

Nombre total de placements : 207

Répartition des placements

31 décembre 2020



■ Actions canadiennes	43,19 %
■ Titres canadiens à revenu fixe	41,66 %
■ Actions américaines	13,47 %
■ Liquidités et autres actifs nets	1,45 %
■ Titres étrangers à revenu fixe	0,23 %

Quel a été le rendement du fonds?

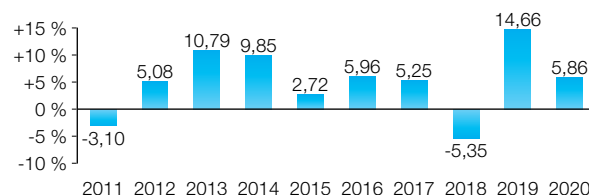
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 630,80 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 5,01 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.


Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.


Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice explicative et au contrat.

Fonds équilibré Co-operators

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen ou long terme qui recherchent la croissance et les revenus grâce à une combinaison d'actions et de titres à revenu fixe. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	4,5 %
	De 2 à 3 ans	4 %
	De 3 à 4 ans	3,5 %
	De 4 à 5 ans	3 %
	De 5 à 6 ans	2,5 %
	6 ans et plus	0 %
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	2,22 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Frais de transfert entre fonds	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
 1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Fonds équilibré conventionnel Co-operators
Bref aperçu

Date de création du fonds :	3 février 2003
Valeur totale au 31 décembre 2020 :	10 815 000 \$
Valeur liquidative par part :	250,56 \$
Nombre de parts en circulation :	49 428
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,89 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2020 :	122,07 %
Placement minimal :	25 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Co-operators Compagnie d'assurance-vie

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations, des débiteures et des actions de moyennes et grandes sociétés canadiennes et américaines, qui respectent la vision de l'investissement durable du fonds.

Dix principaux placements

Fonds canadien à revenu fixe Co-operators	56,21 %
Fonds d'actions canadiennes Co-operators	31,76 %
Fonds d'actions américaines Co-operators	12,03 %

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 3

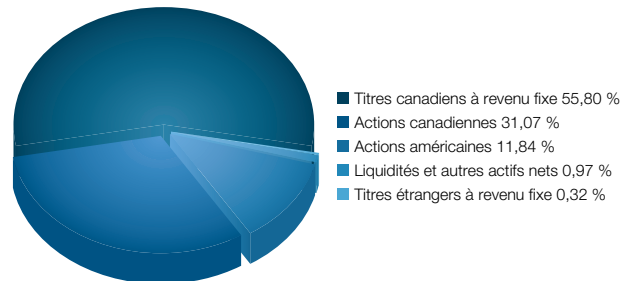
Le Fonds canadien à revenu fixe Co-operators investit dans les 10 principaux placements suivants :

Dix principaux placements

Province de l'Ontario, 1,35 %, 2 décembre 2030	7,61 %
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 1 décembre 2051	6,85 %
Province de l'Ontario, 6,20 %, 2 juin 2031	6,34 %
Hydro-Québec, 6,00 %, 15 février 2040	5,64 %
Fiducie du Canada pour l'habitation, 1,75 %, 15 juin 2022	4,88 %
Fiducie du Canada pour l'habitation, 1,95 %, 15 décembre 2025	4,15 %
Province de l'Ontario, 4,60 %, 2 juin 2039	3,89 %
Province de l'Ontario, 2,25 %, 18 mai 2022	2,41 %
Banque Toronto-Dominion, 2,62 %, 22 décembre 2021	1,99 %
Financement-Québec, 5,25 %, 1 juin 2034	1,80 %

Répartition des placements

31 décembre 2020


Quel a été le rendement du fonds?

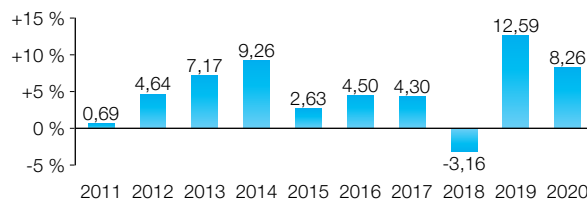
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 628,80 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 5,00 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 années au cours desquelles la valeur a diminué.


Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.


Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice explicative et au contrat.

Fonds équilibré conventionnel Co-operators

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen ou long terme qui recherchent la croissance et les revenus grâce à une combinaison d'actions et de titres à revenu fixe. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat

Frais prélevés au rachat

Ce que vous payez

Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :

Moins de 2 ans	4,5 %
De 2 à 3 ans	4 %
De 3 à 4 ans	3,5 %
De 4 à 5 ans	3 %
De 5 à 6 ans	2,5 %
6 ans et plus	0 %

Comment ça fonctionne?

Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.

Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %.

Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés.

Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.

Sans frais d'acquisition

Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)

Frais prélevés au rachat 1,89 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.

Frais de transfert entre fonds Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
 1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Fonds d'actions canadiennes Co-operators
Bref aperçu

Date de création du fonds :	3 février 2003
Valeur totale au 31 décembre 2020 :	191 956 000 \$
Valeur liquidative par part :	290,30 \$
Nombre de parts en circulation :	1 015 303
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,22 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2020 :	40,01 %
Placement minimal :	25 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions canadiennes de moyennes et grandes sociétés.

Dix principaux placements

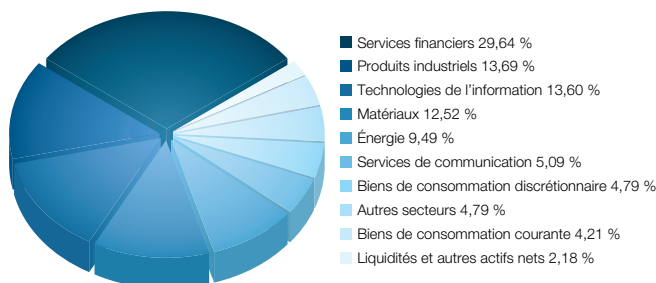
Banque Toronto-Dominion	6,53 %
Brookfield Asset Management Inc.	6,17 %
Banque Royale du Canada	5,86 %
Banque de Nouvelle-Écosse	4,93 %
Shopify Inc.	4,85 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4,42 %
Enbridge Inc.	4,04 %
Société Financière Manuvie	3,31 %
Constellation Software Inc.	3,07 %
Societe Aurifere Barrick	2,95 %

Les 10 principaux placements représentent 46,13 % du fonds.

Nombre total de placements : 49

Répartition des placements

31 décembre 2020


Quel a été le rendement du fonds?

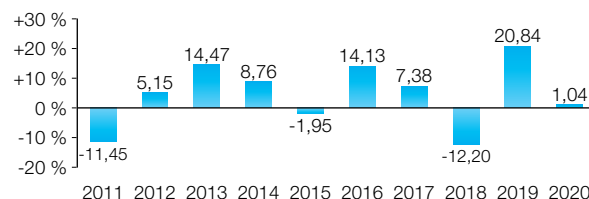
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 493,17 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 4,09 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.


Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.


Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice explicative et au contrat.

Fonds d'actions canadiennes Co-operators

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme qui recherchent la croissance grâce à la plus-value que produisent les actions canadiennes. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat

Frais prélevés au rachat

Ce que vous payez

Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :

Moins de 2 ans	4,5 %
De 2 à 3 ans	4 %
De 3 à 4 ans	3,5 %
De 4 à 5 ans	3 %
De 5 à 6 ans	2,5 %
6 ans et plus	0 %

Comment ça fonctionne?

Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.

Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %.

Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés.

Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.

Sans frais d'acquisition

Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)

Frais prélevés au rachat 2,22 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.

Frais de transfert entre fonds Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
 1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Fonds d'actions américaines Co-operators
Bref aperçu

Date de création du fonds :	3 février 2003
Valeur totale au 31 décembre 2020 :	103 711 000 \$
Valeur liquidative par part :	337,85 \$
Nombre de parts en circulation :	626 339
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,50 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2020 :	60,67 %
Placement minimal :	25 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de moyennes et grandes sociétés établies aux États-Unis qui respectent sa vision de l'investissement durable.

Dix principaux placements

Fonds commun Addenda actions – États-Unis	65,85 %
Apple Inc.	2,85 %
Microsoft Corporation	2,30 %
Thermo Fisher Scientific Inc.	1,82 %
Broadcom Inc.	1,57 %
Honeywell International Inc.	1,32 %
Nike Inc.	1,28 %
Alphabet Inc.	1,18 %
Visa Inc.	1,13 %
Adobe Systems Inc.	1,09 %

Les 10 principaux placements représentent 80,39 % du fonds.

Nombre total de placements : 48

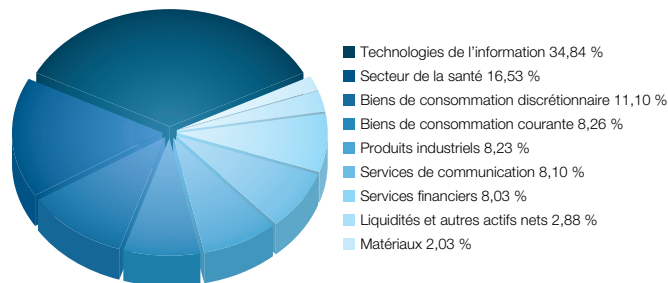
Le Fonds commun Addenda actions – États-Unis investit dans les 10 principaux placements suivants :

Dix principaux placements

Apple Inc.	8,12 %
Microsoft Corporation	6,47 %
Thermo Fisher Scientific Inc.	5,20 %
Broadcom Inc.	4,49 %
Honeywell International Inc.	3,76 %
Nike Inc.	3,66 %
Alphabet Inc.	3,35 %
Visa Inc.	3,24 %
Adobe Systems Inc.	3,10 %
JPMorgan Chase & Co.	2,95 %

Répartition des placements

31 décembre 2020


Quel a été le rendement du fonds?

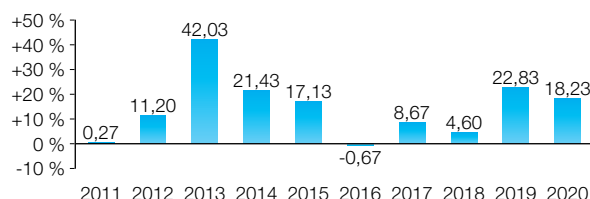
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 3 692,86 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 13,96 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 années au cours desquelles la valeur a diminué.


Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.


Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice explicative et au contrat.

Fonds d'actions américaines Co-operators

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs intéressés par une croissance à long terme et désirant investir principalement dans des actions de grandes sociétés américaines. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat

Frais prélevés au rachat

Ce que vous payez

Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :

Moins de 2 ans	4,5 %
De 2 à 3 ans	4 %
De 3 à 4 ans	3,5 %
De 4 à 5 ans	3 %
De 5 à 6 ans	2,5 %
6 ans et plus	0 %

Comment ça fonctionne?

Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.

Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %.

Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés.

Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.

Sans frais d'acquisition

Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)

Frais prélevés au rachat 2,50 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.

Frais de transfert entre fonds Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
 1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca